

Droit Européen Matériel CM

Course title - Intitulé du cours	Droit du travail CM
Level / Semester - Niveau /semestre	L3 / S1
School - Composante	Ecole d'Economie de Toulouse
Teacher - Enseignant responsable	De Grove-Valdeyron Nathalie
Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s)	Claire Bories (chargée de travaux dirigés)
Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s)	
Lecture Hours - Volume Horaire CM	33h
TA Hours - Volume horaire TD	
TP Hours - Volume horaire TP	
Course Language - Langue du cours	Français
TA and/or TP Language - Langue des TD et/ou TP	

Teaching staff contacts - Coordonnées de l'équipe pédagogique :

nathalie.valdeyron@ut-capitole.fr - Bureau MC405.

Contact par email ou demande de rdv à la sortie du cours.

claire.bories@ut-capitole.fr (chargée de travaux dirigés)

Course's Objectives - Objectifs du cours :

L'objectif du cours est de permettre aux étudiants de comprendre et de maîtriser le droit "matériel" (ou substantiel de l'Union) c'est à-dire - les mécanismes du marché intérieur (qui constitue une partie majeure de l'action de l'Union européenne) et qui porte sur les 4 libertés de circulation (marchandises, personnes, services et capitaux) mais aussi - les règles de concurrence indispensables au bon fonctionnement de ce marché. - le cours donne aussi un aperçu de la politique de santé publique. Les étudiants devront pouvoir - identifier les différents types d'entraves aux échanges (entraves pécuniaires (TEE/ redevances/impositions intérieures) ou non pécuniaires (mesures d'effet équivalent) - pouvoir expliquer si, dans quels cas, et à quelles conditions restrictives de telles entraves peuvent être justifiés (dérogations textuelles et exigences impératives ou raisons impérieuses d'intérêt général, d'origine jurisprudentielle). - établir l'existence d'une entente, un abus de position dominante. Exposer les règles de fond et de formes pour lutter contre les atteintes à la concurrence Les TD permettent d'étudier la matière de façon concrète notamment sous la forme de réponses à des questions préjudicielles en interprétation issues de cas réels. Ils impliquent la lecture, la compréhension et l'analyse d'arrêtés de la Cour (indiqués) pour pouvoir appliquer le raisonnement juridique à des cas concrets.

Prerequisites - Pré requis :

Une connaissance du droit institutionnel et de l'ordre juridique de l'Union européenne notamment pour comprendre les différents recours (renvoi préjudiciel en interprétation, recours en manquement et les sources utilisées (droit dérivé:distinction règlement/directive etc.)

Practical information about the sessions - Modalités pratiques de gestion du cours :

Ordinateurs acceptés. Cours magistral commun aux étudiants en droit donc pas de participation (sauf au niveau des TD) Ponctualité exigée

Grading system - Modalités d'évaluation :

Examen écrit pour les étudiants suivant les TD Examen oral-écrit pour les autres étudiants (questions de cours).

Bibliography/references - Bibliographie/références :

Site europa et CURIA .eu pour les arrêts Bibliographie Consulter les revues juridiques : Revue des affaires européennes, Revue de droit de l'Union européenne, Cahiers de droit européen, Revue de l'union européenne, Revue trimestrielle de droit européen, Annuaire de droit de l'Union européenne Ouvrages : N De Grove-Valdeyron, Droit du marché intérieur européen, LGDJ, coll Systèmes, 2017, 5ème éd. Ch. Boutayeb, Droit matériel de l'Union européenne, LGDJ, 2017. C. Blumann et L Dubouis, Droit matériel de l'Union européenne, 7ème éd. 2015.

Session planning - Planification des séances :

La planification des séances se fera avec la chargée de TD pour les TD et sera indiquée sur moodle.

Distance learning – Enseignement à distance :

En cas de nécessité le cours sera déposé en ligne sur moodle (renvoi à des passages d'un ouvrage consacré à la matière, plan très détaillé (éventuellement avec des "capsules" enregistrées des points importants à retenir pour chaque cours en cas d'impossibilité d'assurer les cours. Après concertation avec la chargée de TD les TD pourront être assurés à distance. Les questions pourront être posées via le forum sur moodle.